

ABT

OUVRAGE DE CHASSE

OPTION Regard à Vannes électriques Intégrées RVI-E

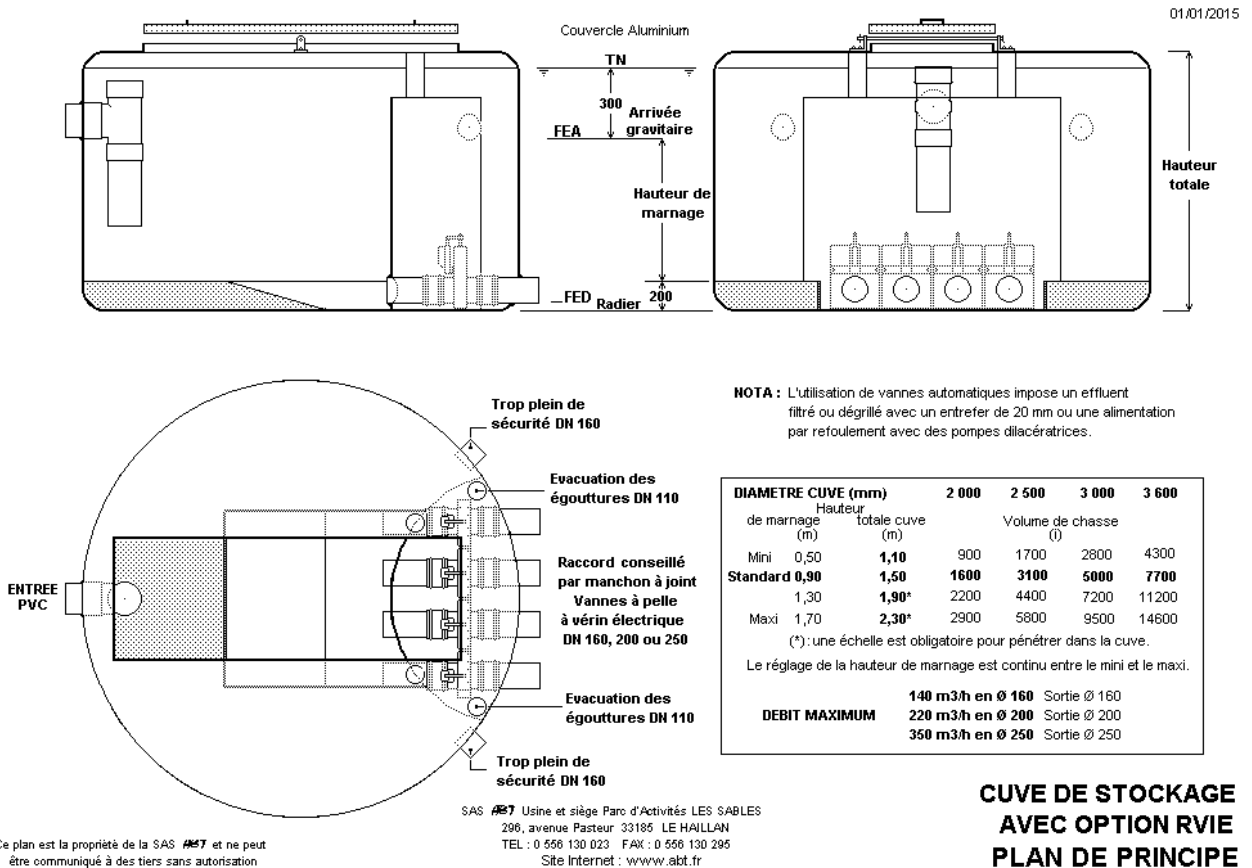
Cette exécution est destinée aux capacités de 0,7 à 14,6 m³ avec une hauteur de marnage de 0,50 à 1,70 m, adaptée pour le transfert d'effluent brut dégrillé à 20 mm maximum.

Un compartiment comportant quatre **VANNES ELECTRIQUES** est **INTEGRE** à la cuve (Option RVI-E). La motorisation des vannes permet l'automatisation du cycle de chasse, asservi en fonction du volume de bâchée, réglable à la demande.

L'ouvrage réalisé en polyester armé à la fibre de verre, comporte un couvercle en aluminium.

OPTION N°1 : un dispositif de verrouillage du capot, cadénassable.

L'installation des vannes et des options est réalisée par un technicien **ABT**.



L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un radier béton de 10 cm d'épaisseur.

Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.

Siège Social : **AQUITAINE BIO-TECHNIQUE**
Espace activités Les Sables, 296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
Tél : 05 56 13 00 23 – Fax : 05 56 13 02 95
www.abt.fr

SAS au capital de 56 160 €
RCS BORDEAUX 391 581 592
SIRET 391 581 592 00022
APE 7112B

ABT



Quatre vannes électriques



Quatre vannes électriques avec boîte de raccordement et arrivée des gaines



Cuve avec RVI-E



Sorties vers les filtres de premier étage